

# BULLET



## PREAVIS MUNICIPAL N° 42-2016

Bullet, le 30 mai 2016

Au conseil communal de et à Bullet

### Réfection de la route du Château

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### Préambule

L'Etat de Vaud a entrepris d'importants travaux de réfection et d'élargissement de la chaussée de la route du Château, dès son intersection avec la route principale de la Côte jusqu'à l'entrée de notre localité. Les travaux préparatoires sont maintenant terminés et la pose des couches bitumineuses est planifiée pour le milieu de cet été.

La chaussée communale située entre l'entrée en localité et la place du village présente un aspect bien dégradé, notamment le secteur situé aux abords de l'église.

#### Descriptif

Nous avons approché l'entreprise mandatée par l'Etat de Vaud afin d'analyser les éventuelles opportunités offertes par le déroulement de cet important chantier aux portes de notre localité.

Au fil des ans et des diverses interventions sur cette route, on constate de nombreuses fissures et aspérités tout au long du tracé. Concernant les infrastructures, les canalisations sont à jour et en principe en bon état.

Dans un premier temps et uniquement sur une base visuelle des lieux, un devis nous a été soumis, prenant en compte une part de 40 % de la surface totale avec réfection de la fondation. Ensuite, une série de carottages a été effectuée pour permettre une analyse plus précise des différentes couches bitumineuses. Comme les résultats de ces essais ont démontré que l'on dispose tout au long du parcours d'une épaisseur de couches bitumineuses suffisantes, de concert avec l'entreprise, nous avons sollicité une nouvelle offre, cette fois-ci sans procéder aux travaux partiels de renforcement de la fondation.

Outre l'avantage économique (une diminution des coûts de l'offre de Chf. 50'000.--), cette solution limite les risques par rapport aux canalisations en place.

### **Coûts prévisibles**

Il faut tout d'abord préciser que les offres mentionnent expressément comme condition que les prix annoncés ne sont applicables qu'en cas de travaux effectués conjointement et dans le calendrier des travaux effectués par l'Etat de Vaud. En effet, les tonnages considérables d'enrobés bitumineux prévus pour la route cantonale nous permettraient d'obtenir des conditions extrêmement favorables, impossibles à approcher habituellement pour un chantier comme le nôtre. Le gain sur les bitumes réduit ainsi de plus de 33% l'ensemble de ce projet, soit une économie de plus de Chf. 70'000.-- par rapport à un chantier mené pour nous seuls.

Enfin, s'agissant d'une traversée de localité, l'Etat alloue une subvention importante pour ce genre de travaux. Pour l'instant, cette subvention est en cours d'évaluation.

Sur la base des conditions spéciales décrites, nous n'avons bien entendu sollicité aucune autre offre comparative.

### **Détail des coûts**

Installation de chantier, travaux préparatoires, rabotages, remplacement de couvercles	32'640.00
Pose d'une couche de béton bitumineux, ép 9 cm / 2'300 m2	
+1 couche tapis bitumineux, ép. 4 cm / 2'300 m2	82'060.00
Réfection du marquage au sol	9'000.00
Divers et imprévus	12'370.00
TVA : 8 % sur un montant de Chf. 136'070,00	<u>10'885.60</u>

**Total** **Chf 146'955.60**

### **Conclusion**

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Bullet

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

## **D é c i d e :**

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux pour la réfection de la route du Château ;
- D'accorder le crédit nécessaire de Chf 146'955.60, le compte 9141.42.2016 est ouvert au bilan à cet effet, sous déduction de la participation cantonale.
- De financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;
- D'amortir cet investissement sur une période de 15 ans.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

J.-F. PAILLARD

M. THEVENAZ

Annexe : 1 plan de situation

Délégué municipal, Jean-René Bernardi